

Les étudiants vivant en logement indépendant, Quel coût de l'autonomie?

D'après une enquête par questionnaire effectuée auprès de 1 604 étudiants de troisième année des Universités de Paris 8 et Paris 10, on observe qu'accéder à son logement propre permet une certaine prise d'autonomie mais que cela entraîne également de nombreuses contraintes. La moitié des étudiants ayant décohabité sont issus de milieu sociaux élevés et un quart de ces derniers vivent en couple. En ce qui concerne la réalisation autonome des tâches ménagères, il apparaît clairement que les étudiants qui vivent en logement indépendant sont plus nombreux à les réaliser. L'ascension résidentielle modifie la gestion financière et impacte le niveau de vie.

Vivre dans son propre logement en étant étudiant entraîne un mode de vie modeste. Avec cette hypothèse, on pose l'idée du coût de la prise d'autonomie des étudiants vis-à-vis de leur famille, dans leur développement pour devenir adulte.

On sait par ailleurs qu'ils ne manquent pas de motivations, de raisons pour expliquer leur choix de vivre en dehors de chez leur parents, mais cela a eu un impact sur leur mode de vie, un coût, des concessions. On avance l'hypothèse que le niveau de vie de ces étudiants baisse. Autrement dit, accéder à son logement propre serait certes une marque d'ascension sociale, mais cette réussite aurait aussi un coût, une limitation du niveau de vie par manque de ressources.

Parmi l'ensemble des étudiants enquêtés, 28 % soit plus d'1/4 vivent en logement indépendant (34 % pour l'université Paris 8 et 22,9% pour l'université Paris 10). Il n'y a pas de spécificité de genre ou d'âge dans cette population par rapport à l'échantillon global.

La moitié des décohabitants sont issus de milieux aisés

Ils sont issus pour la moitié des classes aisées : 34% ont des pères cadres ou professions intellectuelles supérieures (CPIS) et 17% des pères exerçant une Profession Intermédiaire (PI). Cette appartenance sociale est appuyée par une homogamie sociale : la profession exercée par la mère est aussi dans les CSP supérieures (cf. Figure 1).

On note la présence importante d'étudiants étrangers (35%) sans indication sur leur milieu social d'origine. On peut poser l'hypothèse que ce sont ceux dont les parents ont les moyens de leur permettre de venir étudier en France. Il s'agirait donc d'étudiants étrangers issus également de

classes supérieures dans leur pays d'origine. Les étudiants vivant en logement propre sont par conséquent pour l'essentiel de milieu social aisée, qu'ils soient français ou non.

Présentation de l'enquête

D'après une enquête réalisée par questionnaire visant à saisir la diversité des conditions de logement, les usages et les ressources de 1 604 étudiants de troisième années des Universités de Paris 8 et Paris 10, nous avons tenté de comprendre dans quelles conditions vivent les étudiants qui vivent dans leur logement propre.

Figure 1 : Homogamie sociale des parents des étudiants

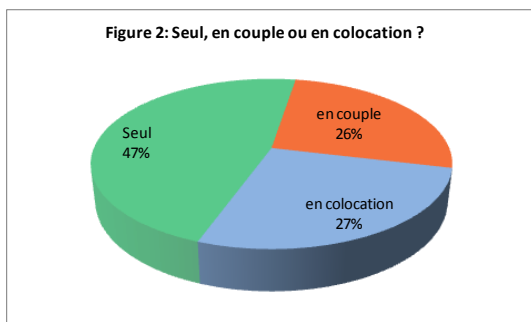
		Pcs Mère						Total	
		Agriculteur	Artisan, commerçant et chef d'entreprise	AP.SAP	C.P.I.S	Employé	Ouvrier		PI
Pcs père	Agriculteur exploitant %	21,7%	4,3%	21,7%	4,3%	17,4%	0,0%	26,1%	100,0%
	Artisan, commerçant et chef d'entreprise %	0,0%	22,0%	18,5%	10,0%	23,0%	1,5%	21,0%	100,0%
	Autre personne sans activité professionnelle %	0,0%	0,0%	20,8%	12,5%	41,7%	4,2%	12,5%	100,0%
	Cadre et %	0,0%	3,4%	9,0%	36,2%	18,6%	4%	24,0%	100,0%
	Employé %	5%	4,3%	11,2%	5,3%	53,2%	3,2%	14,4%	100,0%
	Ouvrier %	0,0%	3,5%	16,7%	6,1%	48,2%	5,7%	11,4%	100,0%
	Profession %	0,0%	2,8%	9,6%	18,8%	25,6%	2,4%	36,4%	100,0%
	Total %	4%	5,7%	11,6%	17,9%	29,0%	2,2%	20,9%	100,0%

Lecture : Concernant les étudiants vivant dans leur propre logement, on retrouve la prépondérance des fils et filles de cadres supérieurs (34%) tout comme dans l'échantillon global des enquêtés.

Notes : PI pour profession intermédiaire et CPIS pour cadres et professions intellectuelles supérieures.

Un quart de ces étudiants vit en couple

Quand on pense vie étudiante, on a l'image qui vient rapidement des soirées et des fêtes. Parmi les étudiants vivant dans un logement indépendant, la moitié vit seul, un quart en colocation et un quart en couple. Pour ces derniers, leurs conditions de mode de vie changent particulièrement entre leur vie chez leur parent et leur vie autonome ; en plus d'être devenu adulte par le parcours résidentiel, ils le sont devenus aussi dans leur vie affective. De plus, les étudiants en couple bénéficient des ressources de leur conjoint (15,3% contre 1% pour les étudiants étant chez leur parent).



Lecture : 26% des étudiants vivant en logement indépendant sont en couple.

Un équipement de logement minimum

Un peu moins de 25% des étudiants vivant dans un logement indépendant possède un lave-vaisselle (contre 69% de ceux vivant chez leur parent). Seulement 60% possèdent un lave-linge, contre 95% pour ceux vivant chez leur parent, de la même façon, ils ne sont que 68% à posséder une télévision, contre 98%. En revanche pour la possession d'un ordinateur et d'une connexion internet, il n'y a pas de différence significative. Au vu de ces chiffres, les étudiants vivant dans leur logement propre apparaissent clairement moins bien équipés.

Figure 3 : Sous-équipement des logements indépendants

		Lave-linge	Lave-vaisselle	Connexion	Ordinateur	Télévision
		oui	oui	oui	oui	oui
Chez les parents	effectif	852	616	862	869	861
	%	95	69	97	97	97
logement indépendant	effectif	283	105	414	418	309
	%	62	23	90	91	67

Le test du Chi2 est significatif et le V de Cramer intense (0.300).
Lecture : 62% des étudiants vivant en logement indépendant possèdent un lave-linge pour 95% des non-décohabitants.

Réalisation autonome des tâches ménagères

Lorsqu'on observe les réponses du questionnaire concernant la réalisation autonome des tâches ménagères, il apparaît clairement que les étudiants qui vivent en logement indépendant sont plus nombreux à les réaliser. En effet, vivant pour la moitié d'entre eux seul, il apparaît logique que ce soit eux-mêmes qui assure les tâches ménagères dans leur propre logement. On pourrait se demander si un parent (ou une femme de ménage) vient faire le ménage chez son fils, mais les chiffres nous indiquent que ce n'est pas le cas. On peut avancer l'hypothèse du coût financier de cette sous-traitance et du coût psychologique du jeune adulte prenant son autonomie.

Ainsi, pour les tâches alimentaires, on note qu'ils sont 88,6% à déclarer être allés faire les courses durant la semaine précédente (52,5% chez les parents et 74,6% logement intermédiaire). En ce qui concerne la préparation des repas, ils sont 91,3% à déclarer l'avoir effectué au cours de la précédente semaine (68% chez les parents et 82,6% logement intermédiaire).

85% d'étudiants en logement indépendant déclarent faire le ménage, tandis qu'ils ne sont que 66% pour les non-décohabitants. Ils sont donc nettement plus nombreux à faire seul leur ménage. Pour finir, ils sont 77,7% vivant en logement indépendant à déclarer avoir lavé leur linge de façon autonome durant la semaine précédente (41,1 % chez les parents). L'indépendance résidentielle nécessite la prise en charge autonome des tâches ménagères et constitue un des principaux changements de mode de vie du passage à la vie d'adulte indépendant.

Les ressources d'étudiants en logement indépendant : aide familiale et allocation logement

Tout comme les étudiants vivant chez leur parent, ils sont 45% à travailler. Ils sont 20% à déclarer (cf. encadré méthode) percevoir entre 501 et 700 euros ; tandis que 20% des étudiants vivant chez leurs parents déclarent percevoir de leur travail entre 201 et 300 euros. Cela est à nuancer car plus globalement si on regarde les perceptions entre 101 et 700 euros, on note que ces derniers (75%) sont plus nombreux que les étudiants autonomes (65%). Dans les deux types de logement, la part du budget consacrée au logement est sensiblement identique : moins de 200 euros (44% et 46%) ; entre 200 et 500 euros (38% et 34%).

Définitions

Logement indépendant : il s'agit du regroupement des étudiants déclarant résider dans un logement propre, autrement dit qu'ils ne logent plus ni chez leur parent, ni chez un membre de l'entourage, ni en chambre CROUS.

Autonomie : Capacité de quelqu'un à être autonome, à ne pas être dépendant d'autrui. L'autonomie désigne la capacité d'une personne à assurer les actes de la vie quotidienne. La perte d'autonomie conduit à la dépendance.

Méthodes

Le questionnaire a été auto-rempli et en ce qui concerne les déclarations des montants, seulement la moitié de l'échantillon a renseigné ces données, c'est pourquoi nous sommes prudents sur les hypothèses avancées du fait du taux de non-réponses élevés.

L'ascension résidentielle modifie la gestion financière et impacte le niveau de vie. Certes ces étudiants reçoivent plus de ressources de leur famille et/ou conjoint, et des allocations logement, mais leurs dépenses sont tout autant voire plus conséquentes. L'équilibre ainsi est difficile à tenir et certains postes budgétaires, dits secondaires, sont réduits à minima.

Tous les étudiants reçoivent une aide financière familiale. Cependant le montant de l'aide varie fortement : quand les deux tiers des étudiants vivant chez leur parent touchent entre 1 et 200€, pour ceux qui sont autonomes, deux tiers touchent entre 101 et 700€. On remarque que la solidarité familiale est incontournable pour s'installer dans une vie d'adulte. Lorsque l'étudiant vit en couple, la solidarité conjugale est également importante : 42% touchent plus de mille euros (contre 82% qui touchent moins de 50€).

C'est ensuite l'état qui assure aux jeunes adultes les moyens de l'autonomie : 43% des étudiants en logement indépendant déclarent recevoir une allocation logement, les étudiants vivant chez leur parent ne la sollicitent pas. Le montant de ces allocations logement varie entre 101 et 300€ pour 83% d'entre eux, contre moins de 50€ pour 84% de ceux vivant chez leur parent.

Mais ils ne sont pas privilégiés en ce qui concerne les bourses d'étude, au contraire ils sont moins nombreux : 27%, contre 37% pour ceux vivant en logement intermédiaire et 35% pour ceux chez leur parent. Concernant les montants des bourses, c'est

un peu moins que ceux qui vivent chez leur parent : entre 101 et 500 euros (74% contre 80%).

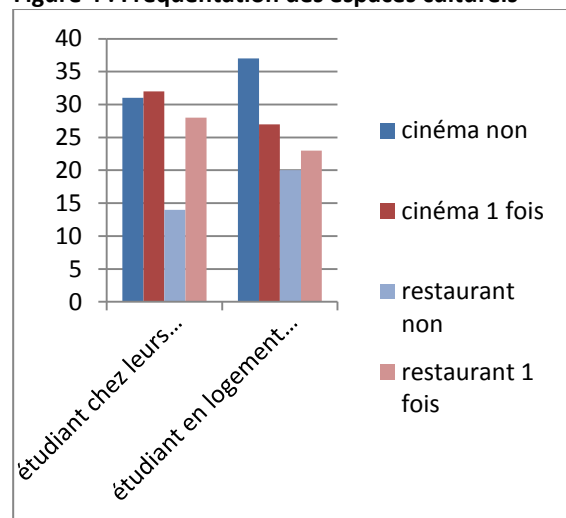
En somme, ni le travail ni les établissements supérieurs n'offrent un cadre financier soutenant pour le jeune adulte en quête d'autonomie, reste la famille et/ou le couple et les allocations logement pour assurer l'ensemble des frais liés à une vie autonome.

Une vie sociale modifiée

De même, vivre hors du foyer familial modifie la vie sociale et notamment la possibilité de recevoir des amis chez soi. On note en effet que ces étudiants reçoivent davantage d'amis que ceux vivant chez leur parent : près de la moitié (47%) reçoivent leur amis trois fois et plus au cours du dernier mois, contre 33%. On retrouve ainsi la représentation typique des étudiants organisant des soirées festives. Au-delà des invitations amicales, les étudiants vivant dans leur propre logement développent de nouvelles relations avec leur famille. Ils reçoivent dorénavant chez eux les siens. Ils sont 55% à accueillir un membre de leur famille au cours du dernier mois au moins une fois. Ils rendent également visite à leur famille (45% au moins une fois par mois).

A côté de ces avantages gagnés par l'indépendance résidentielle, on note en revanche une nette baisse des activités extra-études, à commencer par les loisirs. La part du budget consacrée aux loisirs est inférieure, entre 20 et 50 euros (31%), contre des dépenses de loisirs entre 50 et 100 euros (31%) pour les étudiants résidents encore chez leurs parents. La fréquentation d'espaces culturels est également inférieure chez les étudiants vivant chez eux de ceux vivant chez leurs parents (cf. Figure 4).

Figure 4 : Fréquentation des espaces culturels



Lecture : Les étudiants en logement indépendant sortent moins au cinéma ou au restaurant que ceux vivant chez leurs parents.

On peut ainsi observer une baisse du niveau de vie chez les étudiants vivant en logement indépendant.

Les chiffres nationaux, de l'Observatoire de la vie étudiante

Les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés dans l'enseignement supérieur par rapport à leur proportion dans la population active (Insee, Enquête Emploi en continu 2012).

Près d'un étudiant sur deux travaille pendant l'année universitaire (46 %). Le travail rémunéré en cours d'études est perçu de diverses manières selon les étudiants : si près de trois étudiants sur quatre considèrent que leur activité rémunérée permet une amélioration de leur niveau de vie, plus de la moitié estime que l'activité rémunérée qu'ils exercent leur est indispensable pour vivre.

Les deux tiers des étudiants vivent soit chez leurs parents (32 %), soit en location seuls ou en couple (34 %). Parmi les autres types de logement, 12 % des étudiants vivent en colocation et 11 % en résidence universitaire (dont 71 % en résidence Crous). Ce départ s'accompagne d'une baisse de la satisfaction vis-à-vis du logement : seulement un tiers des étudiants décohabitants se déclarent « très satisfaits » de leur logement contre un peu plus de la moitié des cohabitants.

43 % des étudiants estiment avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels.

Seulement à peine la moitié évalue leur sentiment de confort entre 8 et 10

A peine plus de la moitié des étudiants vivant au sein d'un logement indépendant, soit 51,6%, évalue leur sentiment de confort dans leur logement entre 8 et 10. Pour 42,4% d'entre eux leur note se situe entre 4 et 7. Les étudiants qui semblent éprouver le plus grand sentiment de confort sont ceux qui vivent encore chez leurs parents (78,7 %). Néanmoins, les étudiants en logement indépendant ont un sentiment de confort plus important que ceux vivant en chambre CROUS ou hébergés dans l'entourage.

Plus de la moitié de ces étudiants (65%) vivent dans de petits logements : 1 à 2 pièces. Ce qui est renforcé par le fait de vivre seul dans son logement (80%), par rapport à ceux qui vivent en couple (67%) ou en colocation (34%).

Figure 5 : Un sentiment de confort moins intense

Sentiment de confort selon le lieu de résidence		Confort			Total
		de 0 à 3	de 4 à 7	de 8 à 10	
chez les parents	Effectif	8	178	689	875
	pourcentage	0,90%	20,30%	78,70%	100,00%
logement indépendant	Effectif	26	183	223	432
	pourcentage	6,00%	42,40%	51,60%	100,00%
logement intermédiaire	Effectif	20	123	68	211
	pourcentage	9,50%	58,30%	32,20%	100,00%
Total	Effectif	54	484	980	1518
	pourcentage	3,60%	31,90%	64,60%	100,00%

(Le lien de dépendance est significatif et le V de Cramer indique une réelle intensité qui confirme la corrélation entre les deux variables.)

Lecture : 51,6% des étudiants vivant en logement indépendant évalue leur confort entre 8 et 10 ; 42,4% entre 4 et 7 ; et 6% entre 0 et 3.

Plus de la moitié des étudiants vivant chez soi met entre 30 minutes et 1h pour se rendre à l'université. Et ils sont beaucoup moins nombreux (18%) à mettre plus d'1h par rapport à ceux vivant encore chez leur parent (1/3). Cette variable est anecdotique, mais elle souligne le confort lié au choix d'un logement à soi, relativement proche de son lieu d'études.

Bien que l'installation dans son propre logement apporte de nombreux avantages, à partir de ce premier classement, les concessions sont mises en lumière. Plusieurs représentations ont pu aussi être re-questionnées, mais d'autres confirmées. Notamment le fait que vivre étudiant dans son propre logement génère un mode de vie modeste, malgré le milieu aisé d'origine pour la plupart d'entre eux (moins de loisirs par exemple). Au-delà de la modestie, on observe combien les modes de vie change, avec certes plus d'autonomie, mais aussi le développement de responsabilités comme d'assumer les tâches ménagères soi-même.

Bibliographie

- « Repères, la vie étudiante », observatoire de la vie étudiante, éd. 2013
- C. Peugny, « Les jeunes européens, leurs difficultés et leur perception de l'avenir : une tentative de comparaison », Informations sociales, 2011/3, n°165-166, p.50-59
- C. Van de Velde « devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe », Agora Jeunesse, 2007, n°45, p. 22-31